



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

agriculteurs

Question au Gouvernement n° 3830

Texte de la question

CRISE AGRICOLE

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Vigier, pour le groupe Les Républicains.

M. Jean-Pierre Vigier. Monsieur le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, nos agriculteurs vous rendent ce que vous leur faites : vous leur tournez le dos et ils vous tournent le dos. Nos agriculteurs ont le dos large ; hommes de la terre, ils savent endurer. Mais désormais, vous devez agir.

Nos agriculteurs attendent des actions concrètes et pas seulement des négociations à Bruxelles, certes nécessaires mais insuffisantes. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)*

Un député du groupe Les Républicains. Bravo !

M. Jean-Pierre Vigier. La Commission européenne vous donne un feu vert pour agir. Alors, allez-vous appuyer sur l'accélérateur ? Ce passage à la vitesse supérieure, vous le devez à nos agriculteurs ainsi qu'à notre ruralité – 80 % du territoire français. Notre France rurale ne veut pas voir ses exploitations agricoles disparaître les unes après les autres. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe Les Républicains.)*

Monsieur le ministre, il y a urgence à prendre des mesures répondant aux problèmes de fond d'une crise agricole qui s'enlise. Monsieur le ministre, il y a urgence à arrêter votre politique anti-entreprises menée depuis quatre ans, dont pâtissent nos agriculteurs. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)*

M. le président. Écoutez la fin de la question. !

M. Jean-Pierre Vigier. Monsieur le ministre, il y a urgence à ce que nos paysans vivent décemment du fruit de leur travail. Quand considérerez-vous notre agriculture comme une richesse et une force pour notre pays ? À quand des mesures concrètes et structurelles pour l'agriculture française ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains.)*

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement. *(Protestations sur les bancs du groupe Les Républicains.)*

M. Jean-Marie Le Guen, secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement. Monsieur le député, je pense que vous voudrez bien excuser l'absence de Stéphane Le Foll, retenu au Sénat.

J'ai entendu dans vos propos beaucoup d'interpellations, des mots d'ordre très généraux, certains prenant en

compte les difficultés actuelles de nos agriculteurs, d'autres mettant en cause, de manière injuste et inopportune, le ministre de l'agriculture. Mobilisé depuis des mois et des mois pour notre agriculture,...

Plusieurs députés du groupe Les Républicains. On voit le résultat !

M. Jean-Marie Le Guen, secrétaire d'État. ...celui-ci a obtenu des résultats à Bruxelles, vous avez été obligé de le concéder. Secteur agricole après secteur agricole, qu'il s'agisse de l'élevage, du porc, il y a quelques mois, ou du poulet, il n'a cessé de se mobiliser pour obtenir des mesures en faveur de l'ensemble de la profession.

Je doute, monsieur le député, que les agriculteurs qui vous auront écoutés puissent se satisfaire de vos généralités et de votre capacité d'indignation ; celles-ci ne sont pas à la hauteur des propositions que vous seriez capable d'avancer. Il est temps, si vous voulez vraiment aider nos agriculteurs, que vous formuliez vous-mêmes un certain nombre de propositions plutôt que de rester dans la posture. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen. – Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.)*

M. Daniel Fasquelle. Zéro !

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Vigier](#)

Circonscription : Haute-Loire (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3830

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Relations avec le Parlement

Ministère attributaire : Relations avec le Parlement

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 avril 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [7 avril 2016](#)